



PREAVIS MUNICIPAL 08-2024

Budget de fonctionnement 2025

Dossier traité par : Olivier Tappy

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Conformément à la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC-VD), du Règlement du 14 septembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom) et du règlement du Conseil communal approuvé le 31 mars 2014 (art. 83 et ss), la Municipalité soumet à votre approbation le budget de fonctionnement pour l'année 2025.

Le nombre d'habitants qui est pris en compte comme référence pour toutes les contributions est de 1'206, soit 9 de plus que l'année dernière.

Le budget de fonctionnement 2025 a été établi en collaboration avec le Boursier, le Syndic et les Municipaux. Ce projet intègre l'ensemble des montants qui nous ont été communiqués par les instances cantonales qui nous les facturent. Pour les autres postes, nous nous sommes basés sur les situations des exercices précédents, notamment une projection des comptes 2024, puis les avons adaptés aux besoins identifiés.

2. Résumé du budget de fonctionnement 2025

Le budget de fonctionnement 2025 laisse apparaître un excédent de charges de CHF 359'678. --.

Le tableau ci-dessous permet une comparaison aisée des chiffres du budget de fonctionnement 2025 avec ceux du budget de fonctionnement 2024 et les comptes communaux 2023.

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart	
				B 2025-B 2024	B 2025-C 2023
Charges	7'389'606	7'221'428	7'026'000	168'178	363'606
Revenus	7'029'928	6'796'686	7'032'691	233'243	-2'763
Résultat	-359'678	-424'743	6'691	65'065	-366'369

C'est donc un budget avec CHF 7'389'606. -- de charges et CHF 7'029'928. -- de revenus, soit avec une perte de CHF 359'678. -- que nous vous présentons.

Comparé au budget de fonctionnement 2024, les charges augmentent de CHF 168'178. -- et les revenus de CHF 233'242. --, l'excédent de charges est en diminution de CHF 65'065. --.

Les revenus des impôts sont légèrement revus à la hausse, de même que les revenus des loyers du bâtiment « Le Nord » (CAFNO) et de l'Auberge communale. Les charges sous la responsabilité des Autorités communales restent relativement stables. Signalons que les charges imposées par le Canton sont en légère baisse (prévoyance sociale – CHF 78'900. -- et police – CHF 8'700. --) alors que les charges du Réseau d'accueil de jour augmentent fortement (+ CHF 78'000. --) et celles de l'enseignement secondaire (AEE) sont également en hausse (+ CHF 30'000. --).

Ces différents sujets sont détaillés ci-dessous.

La marge d'autofinancement est de CHF 357'422.--, en augmentation (+ CHF 115'150.--) par rapport à celle inscrite au budget 2024.

Marge brute d'autofinancement (méthode directe)	Budget 2025		Budget 2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<u>Dicastères</u>				
30 Autorités et personnel	756'800		736'350	
31 Biens, services et marchandises	1'033'066		965'615	
32 Intérêts passifs	157'000		127'000	
330 Amort. patr. Financier	25'000		20'000	
35 Remboursements, participations	4'461'140		4'477'250	
36 Aides et subventions	6'000		5'993	
40 Impôts		4'536'000		4'469'000
42 Revenus du patrimoine		1'537'079		1'415'331
43 Taxes, émoluments, produits		519'500		542'500
44 Parts aux recettes cantonales		108'000		85'000
45 Participation, remb. Coll. publiques		95'850		62'650
46 Autres participations et subventions		-		-
Total Charges / Revenus	<u>6'439'006</u>	<u>6'796'428</u>	<u>6'332'208</u>	<u>6'574'481</u>
Marge brute d'autofinancement		<u>357'422</u>		<u>242'272</u>

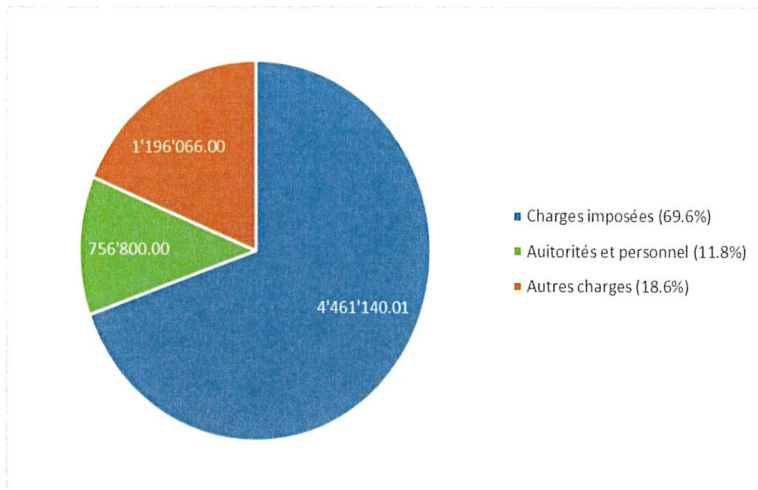
Le montant total de nos emprunts est de 10'725'000.-- au 1^{er} novembre 2024.

3. Charges de fonctionnement par nature

Tableau des charges par nature		budget 2025	budget 2024	comptes 2023	écarts b25-b24
3	Charges par nature	7'389'606.01	7'221'428.25	7'025'999.79	168'177.76
30	Autorités et personnel	756'800.00	736'350.00	835'342.18	20'450.00
31	Biens, services, marchandises	1'033'066.00	965'615.40	895'706.93	67'450.60
32	Intérêts passifs	157'000.00	127'000.00	78'638.20	30'000.00
33	Amortissements	802'280.00	716'200.00	979'855.49	86'080.00
35	Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	4'461'140.01	4'477'250.35	3'955'332.16	-16'110.34
36	Aides et subventions	6'000.00	5'992.50	6'795.00	7.50
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	29'720.00	45'000.00	137'348.63	-15'280.00
39	Imputations internes	143'600.00	148'020.00	136'981.20	-4'420.00

A la lecture de ce tableau, on constate que les augmentations des charges par rapport au budget de l'année dernière sont mineures (+2.3 %), relevons cependant le poste 32 - Intérêts passifs, qui augmente en raison des emprunts que la Commune a dû faire pour financer ses investissements et le poste 33 - Amortissements qui augmente puisque les travaux des préavis des installations des panneaux photovoltaïques, batteries et bornes de recharge, l'adduction en eau des alpages communaux, l'espace public et la modération de trafic seront terminés à fin 2024 et devront donc être amortis dès 2025.

Tout comme les autres années, la marge communale est faible : en déduisant les amortissements obligatoires (chiffre 33 d'un montant de CHF 802'280. --), les attributions aux fonds spéciaux (chiffre 38 d'un montant de CHF 29'720. --), les imputations internes (chiffre 39 d'un montant de CHF 143'600. --), les charges « réelles » sont de CHF 6'414'006. -- dont CHF 4'461'140. -- (chiffre 35) sont imposées, soit 69.6% ; et CHF 756'800. -- sont, les charges liées aux Autorités et personnel (11.8%). Ainsi, la liberté de manœuvre des Autorités communales se situe à CHF 1'196'066. -- ne représentant que 18.6% du budget.



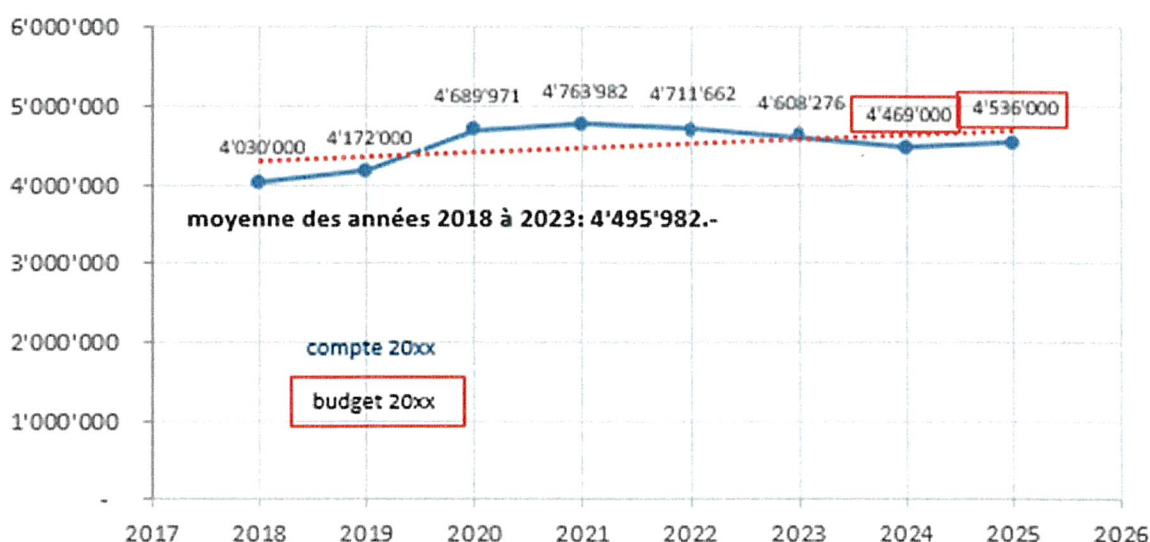
4. Revenus de fonctionnement par nature

Tableau des revenus par nature		budget 2025	budget 2024	comptes 2023	écarts b25-b24
4	Revenus	7'029'928.37	6'796'685.58	7'032'690.91	233'242.79
40	Impôts	4'536'000.00	4'469'000.00	4'608'276.50	67'000.00
41	Patentes, concessions	-	-	-	-
42	Revenus du patrimoine	1'537'078.83	1'415'330.58	1'312'404.26	121'748.25
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	519'500.00	542'500.00	603'107.54	-23'000.00
44	Parts à des recettes cantonales	108'000.00	85'000.00	91'017.50	23'000.00
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	95'849.54	62'650.00	216'841.48	33'199.54
46	Autres participations et subventions	-	-	-	-
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	89'900.00	74'185.00	64'062.43	15'715.00
49	Imputations internes	143'600.00	148'020.00	136'981.20	-4'420.00

A la lecture de ce tableau, on constate une légère augmentation du chiffre 40 Impôts, + CHF 67'000. --, la Municipalité ayant retenu la valeur de CHF 4'536'000. --, chiffre légèrement supérieur à l'année dernière, vu les résultats provisoires 2024.

L'augmentation du chiffre 42 (+ CHF 121'748. --) est due à la prévision d'encaissement des loyers du bâtiment « Le Nord » (CAFNO) et de l'Auberge communale, tous les travaux ayant fait l'objet de préavis étant terminés.

Evolution des revenus par nature 40



5. Analyse des principales variations par dicastères

Le tableau ci-dessous compare les comptes 2023 aux budgets 2024 et 2025 avec les comptes à 2 chiffres :

Commune de la Rippe		Nombre d'habitants		1'197		1'206	
		Comptes 2023		Budget 2024		Budget 2025	
Compte	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
No	Compte						
1	ADMINISTRATION GENERALE	811'535	62'806	841'905	35'685	894'484.65	88'263.25
10	Autorités	152'611	-	146'500	-	149'500.00	-
11	Administration	632'612	47'708	680'315	20'000	672'059.65	20'000.00
16	Tourisme	20'923	15'098	9'700	15'685	33'000.00	33'000.00
17	SPORTS	5'390	-	5'390	-	39'925.00	35'263.25
2	FINANCES	1'402'977	4'796'762	1'345'527	4'681'220	1'278'499.00	4'775'586.29
21	Impôts	155'123	4'708'661	52'000	4'559'000	57'000.00	4'632'586.29
22	Service financier	1'247'854	88'101	1'293'527	122'220	1'221'499.00	143'000.00
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'469'213	1'190'417	1'309'505	1'123'531	1'409'630.00	1'170'078.83
31	Terrain	8'366	15'422	18'500	15'000	24'900.00	18'000.00
32	Forêts	283'754	229'640	143'585	70'200	140'930.00	-
35	Bâtiments communaux	1'177'094	945'356	1'147'420	1'038'331	1'243'800.00	1'152'078.83
4	TRAVAUX	716'657	830'024	761'415	837'600	834'190.00	879'000.00
42	Service de l'urbanisme	88'083	10'045	91'425	-	102'750.00	-
43	Routes	125'114	1'719	117'290	-	125'540.00	-
44	Parcs, promenades, cimetières	87'307	421'236	109'000	411'000	147'800.00	441'000.00
45	Ordures ménagères et décharge	161'821	142'692	186'500	169'400	200'900.00	180'800.00
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	254'332	254'332	257'200	257'200	257'200.00	257'200.00
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	873'746	94	971'585	-	989'571.35	-
51	Enseignement primaire	400'296	-	440'017	-	437'197.65	-
52	Enseignement secondaire	449'912	-	508'231	-	531'115.60	-
54	Office d'orientation professionnelle	1'589	-	1'800	-	1'800.00	-
55	Culture	2'750	-	5'000	-	3'000.00	-
56	Service médical et dentaire	5'122	94	5'027	-	4'824.00	-
58	Temples et cultes	14'078	-	11'510	-	11'634.10	-
6	POLICE	313'175	21'852	320'463	23'650	313'742.21	22'000.00
61	Corps de police	198'187	8'585	199'807	7'650	192'424.00	9'000.00
62	Contrôle des habitants	37'134	13'219	36'500	16'000	34'400.00	13'000.00
65	Défenses contre l'incendie	51'626	-	57'556	-	59'689.16	-
66	Protection civile	26'228	48	26'600	-	27'229.05	-
7	SECURITE SOCIALE	1'307'961	-	1'576'028	-	1'574'488.80	-
71	Service social	272'660	-	320'904	-	398'279.80	-
72	Prévoyance sociale cantonale	1'029'792	-	1'249'312	-	1'170'409.00	-
73	Santé publique	5'509	-	5'813	-	5'800.00	-
8	SERVICES INDUSTRIELS	130'735	130'735	95'000	95'000	95'000.00	95'000.00
81	Service des eaux	130'735	130'735	95'000	95'000	95'000.00	95'000.00
	TOTAUX	7'026'000	7'032'691	7'221'428	6'796'686	7'389'606.01	7'029'928.37
			6'691	424'743		359'677.64	

6. Conclusion

Dans ce contexte, la Municipalité reste prudente sur l'évaluation des charges et des revenus. L'équilibre budgétaire n'a cependant pas pu être atteint. La Municipalité va continuer de gérer les dépenses communales avec toute la rigueur nécessaire afin d'essayer de boucler les comptes proches de l'équilibre, comme ce fut le cas en 2023 et comme ça devrait être probablement le cas en 2024.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de La Rippe

Vu le préavis n° 08-2024 relatif au budget de fonctionnement 2025,

lu le rapport de la commission Gestion-Finances,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Décide

d'approuver le préavis n° 08-2024 relatif au budget de fonctionnement 2025 tel que présenté.

Ainsi délibéré par la Municipalité, dans sa séance du 4 novembre 2024, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Olivier Tappy



La Secrétaire :



Nathalie Jenni Kohler

Annexes :

- Budget de fonctionnement 2025
- Résumé Etat de Vaud
- Comptes de fonctionnement par nature 2025